



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 119311

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans la « Déclaration de Paris », lors des premiers États généraux des infections nosocomiales. Il est notamment demandé que le patient victime d'une infection nosocomiale à signalement obligatoire soit informé du signalement le concernant et que cette information fasse l'objet d'une traçabilité dans son dossier. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119311

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2057